



Dispositifs participatifs : Distinguer pour mobiliser à bon escient

Projets de territoire et d'aménagements (PAT, CTE...), outils de planification (PLU, SCoT, ZAE nR...), programmes de gestion concertée des ressources (biodiversité, énergie, eau...)... le recours aux dispositifs dits « participatifs » est grandissant.

Mais en quoi les dispositifs participatifs peuvent-ils être utiles ? Dans quelle situation ? A quelles conditions ? Selon quelles modalités et pour quels résultats ? De quelle participation parle-t-on exactement ?

Cette formation permet de distinguer les différents types de dispositifs participatifs et d'identifier comment se situer dans leur réalisation.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques et les principes fondamentaux des dispositifs participatifs.
- Caractériser les différents niveaux de participation (concertation, consultation...) au niveau du sens et des usages.
- Acquérir une grille de lecture et d'analyse des dispositifs participatifs, afin d'être en mesure de les mobiliser à bon escient.

Contenus clés abordés

- Principes, finalités des dispositifs participatifs, conditions essentielles à réunir... que peut-on en attendre, dans quelles situations et à quelles conditions ?
- Les différents types de dispositifs en concertation et en consultation et leurs différences.
- Les étapes clés d'un dispositif participatif : conception, animation, valorisation.

Public et prérequis

Responsables et chargés de missions des collectivités et des associations concernées par les dispositifs participatifs. Ingénieurs et chargés d'études.

Aucun prérequis.

Nombre de participants : 6 participants minimum / 16 participants maximum

Modalités et démarche de formation

Formation en présentiel - 14 heures de formation (soit 2 jours)

Alternance d'exposés et de travaux de groupes, analyses à partir des situations des participants.

Modalités d'évaluation et de validation

Auto-évaluation des apprentissages (mises en situations et questionnaire d'évaluation) et évaluation de satisfaction (questionnaire distribué en fin de formation)

A l'issue de la formation et sous réserve de sa participation à la totalité des journées chaque participant recevra une attestation détaillant les objectifs et les contenus traités durant la formation.

Dates et lieu de réalisation

Les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024 à Angoulême (16)

Formatrices

Marie ERAUD, Chargée de mission Conception et animation de Dispositifs Participatifs – Formatrice - Ifrée

Fanny LE MOAL, Chargée de mission Conception et animation de Dispositifs Participatifs – Formatrice - Ifrée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, et/ou besoins d'aménagement particuliers : nous contacter pour échanger sur les modalités d'accueil et d'adaptation de la formation : Marc BONNEAU
marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription en ligne : www.ifree.asso.fr/inscription-formation-programmee

Inscription avant le 4 mars 2024.

Cette date détermine le maintien de la formation. Après cette date, nous contacter.

Coût pédagogique

À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 100 €

Au titre de la formation professionnelle continue : 600 €

Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4a du CGI

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants

Contacts

Responsable pédagogique : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Inscriptions & logistique : Stéphanie FORTIN stephanie.fortin@ifree.asso.fr - 05.49.09.64.92

Consultez l'ensemble des formations sur notre site : www.ifree.asso.fr

Le programme de formation Ifrée est réalisé avec le concours financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



L'Ifrée est un organisme de formation enregistré sous le n° 547 900 545 79.

L'Ifrée est certifié Qualiopi au titre des actions de formation professionnelle.